



# Charte Départementale de l'Assainissement Non Collectif de la Vienne



Direction Départementale des Territoires



GRAND CHÂTELLERAULT  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



GRAND POITIERS  
Communauté urbaine



# Charte départementale de l'Assainissement Non Collectif de la Vienne



## SOMMAIRE:

- 1) Présentation de la charte ANC86
- 2) Fonctionnement de la charte
- 3) Les entreprises chartées
- 4) Activités de la charte
- 5) Observatoire de l'ANC
- 6) Programme d'aide à la réhabilitation ANC
- 7) Page internet ANC





## 1) Présentation de la charte ANC86

**Fruit d'un regroupement entre plusieurs acteurs sur les problématiques de l'ANC en 2009. La charte est animée par le Département de la Vienne depuis 2018.**

### **Objectifs:**

- Fédérer les acteurs l'assainissement non collectif du département,
- Favoriser les échanges entre les différents acteurs et membres de la charte,
- Valoriser des compétences des professionnels,
- Développer la formation et le savoir-faire des entreprises,
- Garantir aux particuliers des prestations de qualité,
- Contribuer à la protection de l'environnement.



## 2) Fonctionnement de la charte

La charte s'organise autour d'un comité de pilotage et de commissions techniques.

### COMITE DE PILOTAGE (2 par an)

- **Assurer** l'animation, la promotion et le développement de la charte
- Etablir **la liste des entreprises** « chartées » et assurer sa diffusion

### COMMISSION TECHNIQUE

**Composition:** en fonction du sujet traité

**Fréquence :** en fonction des besoins

- Cahier des charges « étude de filière »
- Formation à destination des entreprises

### Composition:

- ➔ **Organisations professionnelles du secteur:** SYNABA, FRTP, CAPEB, FFB, Chambre des Métiers de la Vienne, Chambre des notaires de la Vienne (2021),
- ➔ **SPANC** du département: (**Grand Poitiers, Eaux de Vienne, communes**),
- ➔ **Institutions** ayant une compétence en assainissement (**DDT, Agences de l'Eau, Département**).

## 3) Les entreprises chartées (2022)

### Bureaux d'études (12)



### Entreprises de travaux (23)



### Entreprises de vidange (3)



**Adhésion gratuite**

**Renouvellement chaque d'année civile sur avis du COPIL**

**Ouverture de la charte ANC86 aux entreprises de maintenance en janvier 2023**

## 4) Activité de la charte

### Activités et réalisations :

- Gestion des adhésions et des renouvellements,
- Participation aux assises nationales de l'ANC (Dijon) et carrefour de l'eau (Rennes),
- Rencontre inter-chartes en visio-conférence (86,79,17,16 et 33),
- Formation pour les entreprises de travaux (2022),
- Intégration de la chambre des notaires (2021),
- Page spécifique sur l'ANC sur le site du Département ([lavienne86.fr](http://lavienne86.fr)),
- Modification de l'arrêté préfectoral de 1998,
- Organisation d'une ½ journée d'information (acteurs + adhérents),
- Intégration des entreprises de maintenance (2023),
- Veille technique et réglementaire.



### Documents :

- PV de réception.
- Cahier des charges pour la réalisation d'étude de définition de filière,
- Procédure de mise en place d'un ANC.
- Plaquette d'information (2023).

## 5) Observatoire de l'ANC

Mis en place en 2018, il permet de suivre l'activité ANC sur le territoire départemental

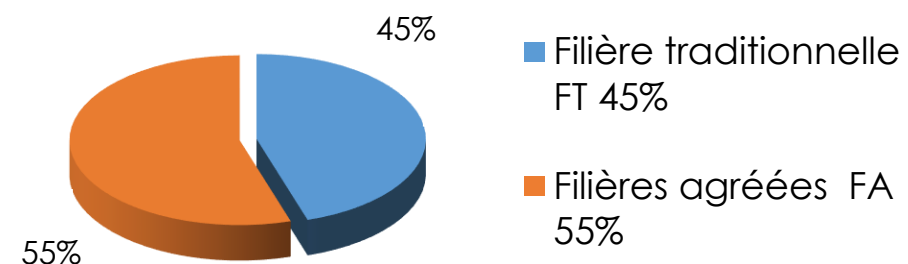
### Quelques chiffres en 2021 :

- **605** installations réalisées (**505 en 2020**),
- **87%** des études à la parcelle sont réalisées par des BE chartés,
- **26%** des installations sont réalisées par des entreprises chartées (**24%** en 2020),
- **16%** sont réalisés par les particuliers,
- Coût moyen d'une installation: **8200 € TTC**.



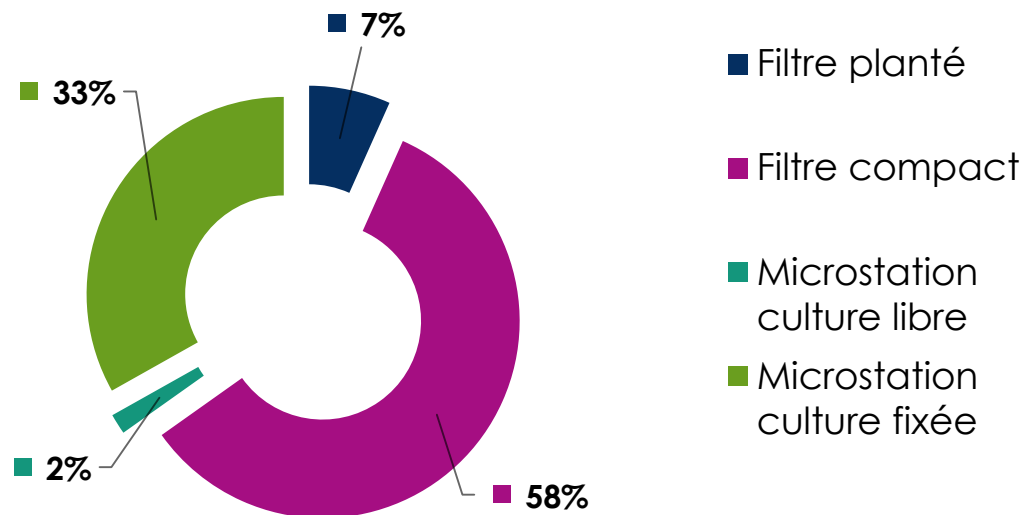
Environ **36 000 ANC**  
dans le Département

### Répartition des filières installées en 2021 à l'échelle départementale

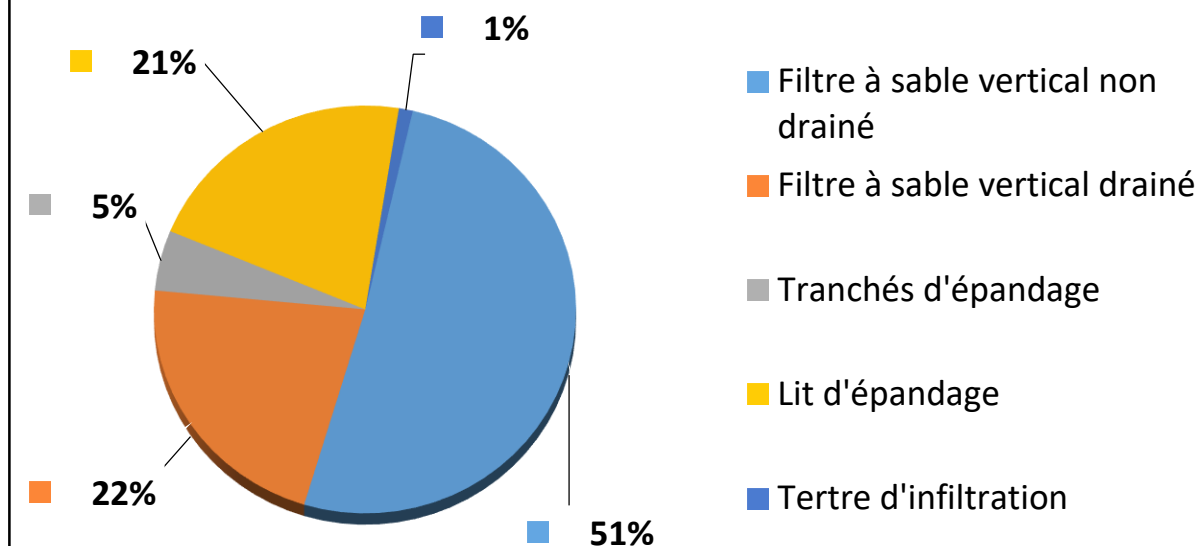


## 5) Observatoire de l'ANC

### Filières agréées installées en 2021



### Filières traditionnelles installées en 2021





## 6) Programme d'aide à la réhabilitation ANC

### Programme du Département de la VIENNE - ACTIV'4 2022-2026 :



Les SPANC / convention SPANC-Département : gestion technique et administrative  
•Aide à hauteur de **160 €** maximum par dossier débouchant sur une réalisation de travaux.

Les particuliers / convention SPANC-particulier : études et travaux concernant des habitations principales dépourvues d'équipement

Conditions d'attribution :

- résidence principale existante,
- située en zone d'assainissement non collectif,
- diagnostiquées non conformes à l'article L1331-1-1 du Code de la santé publique (absence d'installation: dépourvues de système d'assainissement non collectif),

Aide à hauteur de **40 %** sur le montant TTC avec un plafond de subvention de 3000 €.

## 7) Page internet « ANC » du département de la Vienne

**En 2021, un page dédiée à l'ANC a été mise en ligne sur le site internet du Département:**

<https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/environnement-agriculture/l'assainissement-non-collectif>



**ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE**

### L'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif regroupe l'ensemble des systèmes individuels d'épuration d'eaux usées. Il est communément aussi appelé assainissement individuel ou assainissement autonome.

SOMMAIRE >



#### Quel dispositif le mieux adapté à mon habitation ?

L'assainissement non collectif regroupe l'ensemble des systèmes individuels d'épuration d'eaux usées. Il est communément aussi appelé assainissement individuel ou assainissement autonome.

Les habitations non desservies par le réseau public de collecte des eaux usées doivent être équipées d'une installation d'assainissement non collectif pour traiter leurs eaux usées. L'enjeu de ces installations autonomes est la prévention des risques sanitaires et la réduction de l'impact environnemental des rejets.

Filières dites "traditionnelles" ▾

Filières dites "agrées" ▾

#### Le SPANC, votre interlocuteur privilégié

Un SPANC est un Service Public d'Assainissement Non Collectif Public rattaché à la commune ou l'intercommunalité. Chaque SPANC intervient sur son territoire. Sa mission est le contrôle de la conception des installations neuves et de leur bonne réalisation, et du contrôle régulier des installations existantes.

### Page internet ANC :

- Informations générales sur l'ANC,
- Localisation des SPANC,
- Localisation des entreprises chartées,
- L'aide du Département en faveur de l'ANC,
- Document liées à la charte ANC86,
- Textes réglementaires.



**Mikael DUQUERROUX**  
**Animation charte ANC86**

Direction de l'Agriculture de l'Eau et de l'Environnement  
Hôtel du Département  
Place Aristide Briand  
CS 80319 - 86008 POITIERS CEDEX

**Tél : 05 49 62 91 73**

**Mail: [mduquerroux@departement86.fr](mailto:mduquerroux@departement86.fr)**